

# Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère

---

*L'énergie, au service du territoire*

---

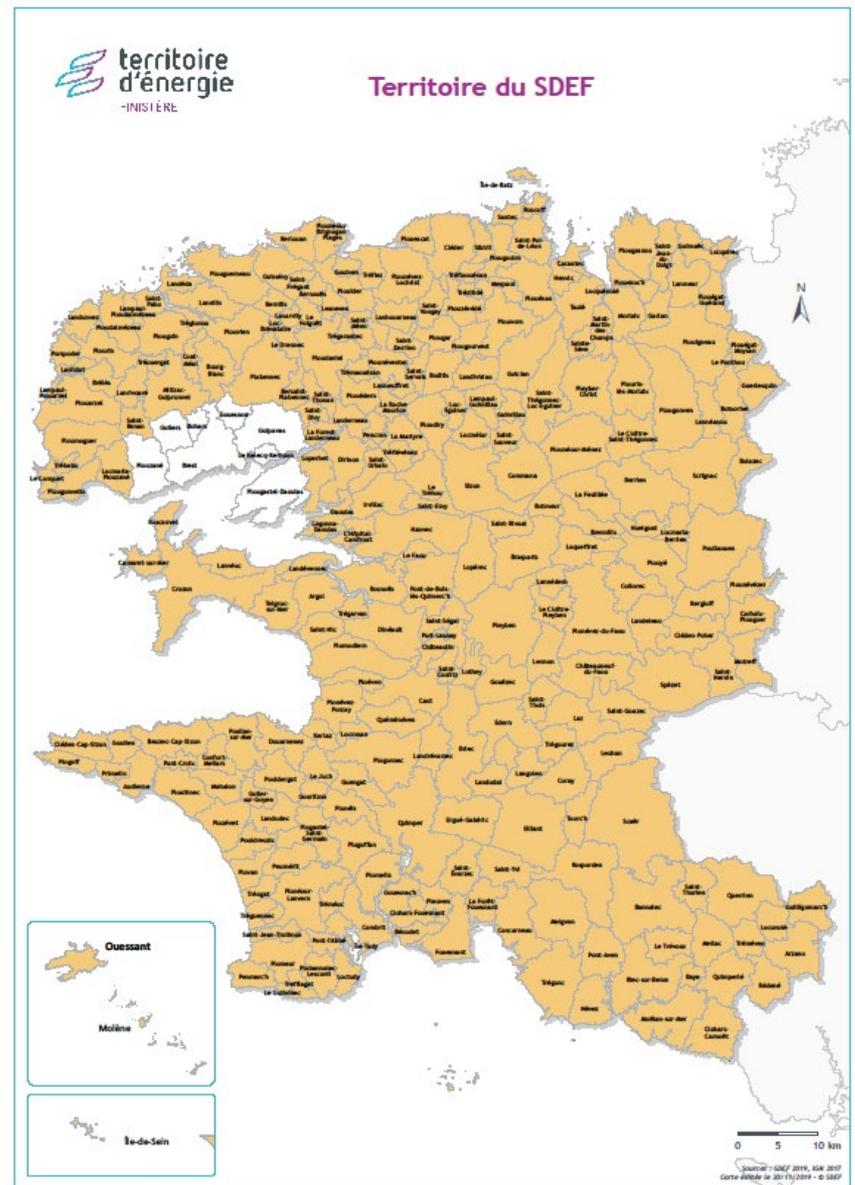
# Le SDEF ses missions

Créé en 1948, le SDEF est un établissement public chargé de l'organisation et de la gestion du service public de distribution d'énergie électrique sur le territoire du Finistère.

Il regroupe 269 communes sur les 277 que compte le département (dont 4 îles : Ouessant, Molène, Sein et Batz).

263 communes dont 6 EPCI :

- Communauté de communes du Pays Bigouden Sud
- Concarneau Cornouaille Agglomération
- Pays d'Iroise Communauté
- Communauté de Lesneven côté des Légendes
- Haut Léon Communauté
- Communauté de communes du pays de Landivisiau



# Le SDEF



**Le siège – Quimper**  
Allée Sully, 29000 Quimper

**Antenne Nord - Landivisiau**  
Zone du Vern, 29400 Landivisiau



## Le SDEF

# UNE COMPÉTENCE OBLIGATOIRE : L'ÉLECTRICITÉ

Le Contrôle de la concession et de la qualité du service public en tant qu'autorité concédante.

La Sécurisation, le renforcement, le développement et l'aménagement esthétique des réseaux (selon répartition prévue dans le CC )



# Le SDEF ses missions



## DES COMPÉTENCES OPTIONNELLES :

- L'éclairage public
- Le gaz
- Les communications électroniques
- Les réseaux de chaleur

## DES ACTIONS POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE :

- La Maîtrise de la Demande en Energie
- Le développement des énergies renouvelables
- Conseil en énergie partagé (CEP)
- Mise en place des PCAET
- Les groupements d'achat d'énergie
- La mutualisation des CEE
- Mobilité durable (Electrique, GNV, Hydrogène)
- Smart Grid
- Sensibilisation des publics ...

## NUMÉRIQUE, DONNÉES ET CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS :

- Finistère Smart Connect
- Mission d'assistance conseil AEP, ASST voirie
- PCRS
- SIG

# Le SDEF la gouvernance

Le SDEF est administré par un comité, composé de représentants élus et par un collège électoral constitué des délégués de chacune des collectivités et EPCI membres.

**541** représentants communaux

Le représentant communal représente sa commune via son collège et facilite la restitution des besoins et informations entre sa commune et le syndicat

**10** Collèges électoraux

**63** délégués communaux (communes)

**20** délégués communautaires (EPCI)

Les délégués participent à la définition des grandes orientations du syndicat et apporte son vote pour les décisions relevant du comité syndical.



# Le SDEF

## UN NOUVEAU BUREAU (2020-2026)



Président



1er vice président  
Collège électoral de  
Pays Bigouden



2ème vice président  
Collège électoral de  
Quimper



3ème vice présidente  
Collège électoral de  
Landivisiau/Haut-Léon



4ème vice président  
Collège électoral de  
Morlaix



5ème vice président  
Collège électoral du  
centre Finistère



6ème vice président  
Collège électoral de  
Quimperlé/Concarneau



7ème vice président  
Collège électoral  
d'Aber-Iroise



8ème vice président  
Collège électoral de  
Quimper



9ème vice président  
Collège électoral de  
Cap-Sizun/Douarnenez



10ème vice président  
Collège électoral de  
Landerneau/Lesneven



11ème vice présidente  
Collège électoral de  
Quimperlé/Concarneau



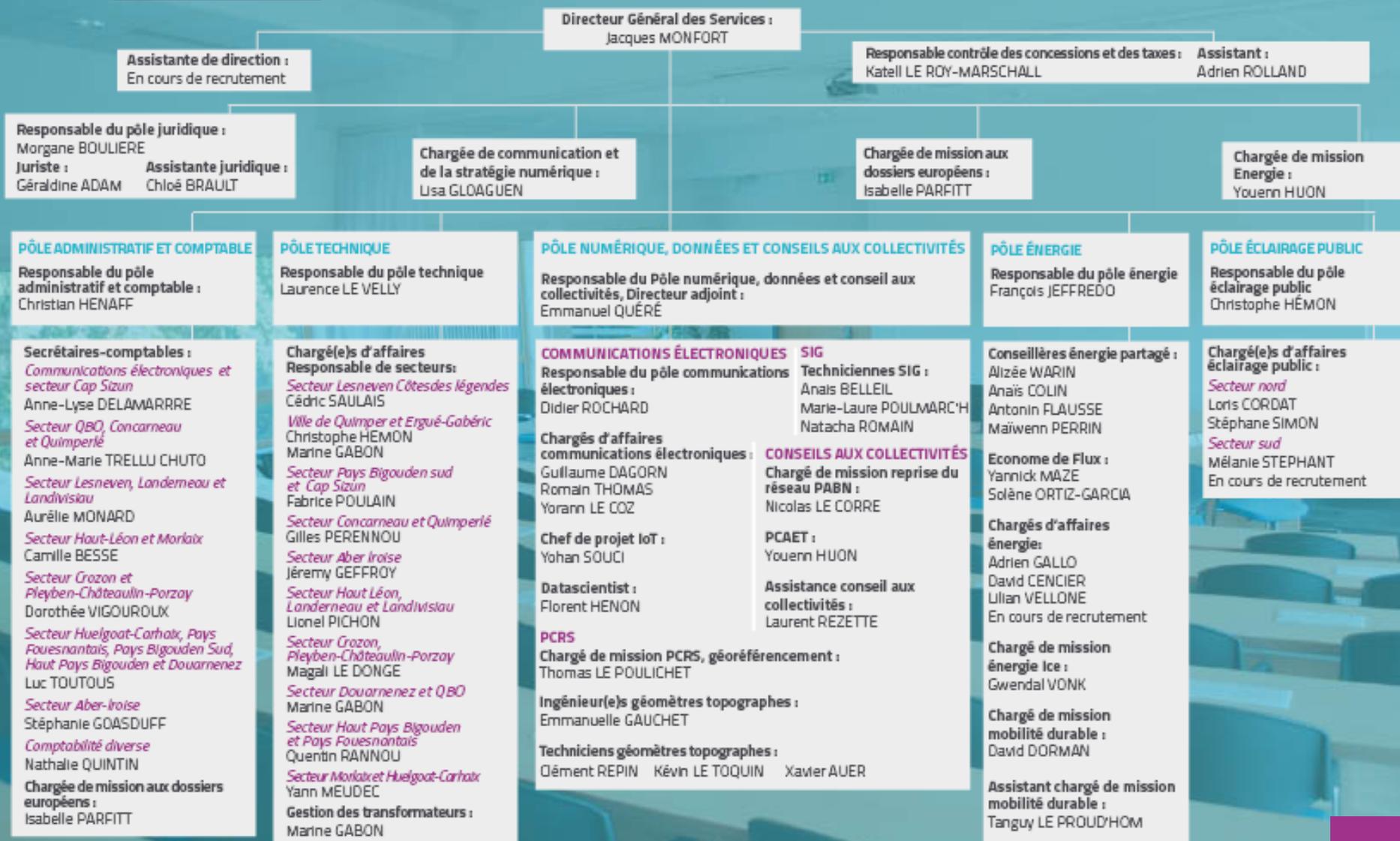
12ème vice président  
Collège électoral de  
Crozon/Châteaulin



13ème vice président  
Représentant des EPCI

# Le SDEF

## LE PERSONNEL



# Comités territoriaux

## Le SDEF, Au plus près du territoire

Pour chaque territoire, les élus représentants des communes se réunissent deux fois par an en Comités Territoriaux en la présence du vice-président en charge du secteur. Il y a 18 comités territoriaux.

## Pour chaque territoire, deux bilans par an

Ces Comités permettent aux chargés d'affaires du SDEF de faire le point sur l'avancement des travaux des programmes passés ou en cours aussi bien dans le domaine de l'électrification (extensions, renforcements, enfouissements et sécurisations), de l'éclairage public ou des communications électroniques. Même si les occasions d'échanger avec les communes ne manquent pas tout au long de l'année, les comités permettent de prendre en considération l'ensemble des doléances des élus et de leurs projets tout en restant en adéquation avec les possibilités financières du secteur.



# Commissions

En plus des commissions réglementaires, 4 commissions ont été mises en place fin 2020. La commission des finances, la commission travaux, éclairage public et concessions électricité et gaz, la commission transition énergétique et la commission numérique:

## Commission des finances



Président      Membre de droit

## Les membres vice-présidents



## Les membres délégués



## Commission travaux, éclairage public et concessions électricité et gaz

### Les membres vice-présidents



Président      Membre de droit



### Les membres délégués



# Commission transition énergétique

## Les membres vice-présidents



François  
HAMON



Antoine  
COROLLEUR

Président

Membre de droit



Stéphane  
LE DOARÉ



Thomas  
FERREC



Pascal  
KERBOUL



Hervé  
HERRY



Marie-José  
TOULLEC

## Les membres délégués



Joël  
BLAIZE



François  
BIZIEN



Ludovic  
APPELGHEM



Jean- Yves  
ROZEN



Jean  
L'HARIDON



Alain  
DECOURCHELLE



Jean-Louis  
BLOT



Patrick  
GLOUANNEC



Jo  
GALLIOU



René  
ROCUET



Jean-Pierre  
GILET

# Commission numérique



Stéphane  
LE DOARÉ

Président



Antoine  
COROLLEUR

Membre de droit



Xavier  
BOREL

Vice-Président



Pascal  
KERBOUL

Vice-Président

## Les membres délégués



Patrick  
TANGUY



Michel  
LALLOUET



Philippe  
BRUN



Alexandre  
TREGUER



André  
POSTEC



Lionel  
GOBRY



Nathalie  
BERNARD



Alain  
PELIZZA



Daniel  
LE SAINT



Michel  
JOURDEN



Christian  
LOUSSOUARN



Gilles  
CREACH

# La SEM

## SOCIÉTÉ D'ECONOMIE MIXTE « ENERGIES EN FINISTÈRE »

Créée en 2018 à l'initiative du SDEF, la société d'économie mixte « Energies en Finistère » permet d'associer des acteurs publics et privés pour développer des projets énergétiques sur le territoire.

### ENJEUX

Accompagne la mise en œuvre de la transition énergétique en Finistère dans le respect des objectifs définis dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et notamment, le développement des sources d'énergies renouvelables pour atteindre l'objectif de 32% d'énergies renouvelables en 2030.

### UNE SOCIÉTÉ À PLUSIEURS ACTEURS

Capital de 4 millions d'euros détenu par

73,5%

26,5%



### OBJECTIFS

#### Produire et distribuer

Acquisition, aménagement, construction et exploitation de moyens de production énergétique

#### Mobiliser

Soutenir des projets d'intérêt général par le recours aux capitaux privés

#### Investir

Par financement propre ou capitalisation grâce au capital dont est dotée la SEM

### Promouvoir les énergies nouvelles :



Bois énergie



Eolien



GNV



Hydro-électricité



Méthanisation



Photovoltaïque